



Protocole d'accueil

Ecole Saint Joseph TAULE

Chers parents,

Au vu du protocole sanitaire à appliquer et l'impérieuse nécessité à respecter les mesures de sécurité pour les enfants et les adultes dans l'école, nous n'avons pas la possibilité, à ce jour, d'accueillir quotidiennement tous les élèves de l'école.

Aussi, je vous demande de lire très attentivement les modalités ci-dessous qui seront strictement appliquées.

Après lecture de ce protocole d'accueil, vous devrez indiquer par retour de mail si vous comptez amener votre enfant à l'école ou poursuivre la continuité pédagogique.

En tout état de cause, il faut bien prendre conscience que l'école que vos enfants vont découvrir ne sera pas la même que celle qu'ils ont connue avant le confinement. Elle retrouvera, nous l'espérons, un fonctionnement normal dans un avenir le plus proche possible.

Dès cette rentrée de printemps, les enfants seront accueillis en groupe de 15 élèves maximum (10 élèves en maternelle), sans contact avec les autres classes, même pas pendant les récréations.

En considérant vos réponses (plus de 75% d'élèves souhaitant réintégrer l'école), le personnel à disposition et l'espace matériel, voici l'organisation qui est proposée :

➤ Accueil :

Les enseignants de l'école effectueront leur pré-rentree le lundi 11 mai 2020.

Suite à une volonté communale d'harmoniser la date de reprise des 2 écoles, les enfants, de la MS au CM2, pourront eux, retrouver progressivement le chemin de l'école, **à partir du 14 mai 2020**.

Pour le moment, **les PS ne peuvent pas être accueillis**. Selon l'évolution de la situation, cette décision pourra être revue.

Nous avons privilégié une organisation par fratrie, 2 jours par semaine : certains seront accueillis le lundi et le mardi ; les autres, le jeudi et vendredi. Le jour de présence de votre enfant vous sera communiqué par l'enseignante de votre enfant.

Seuls, les enfants du personnel soignant et enseignant pourront, si besoin, être accueillis tout au long de la semaine (PS inclus).

Le matin, les enfants seront accueillis au portail rouge, par un personnel de l'établissement, **entre 8h30 et 9h00**. Les enfants regagneront leur classe après s'être lavés les mains. Les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement.

A 16h30, les parents récupéreront également leurs enfants, à l'entrée de l'école (portail rouge).

➤ **Mesures sanitaires :**

Les gestes barrières rappelés dans le référentiel, doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces, actuellement, contre la propagation du virus :

> Le lavage des mains sera obligatoire en arrivant à l'école (utilisation des lavabos ou gel). Il sera également effectué avant et après chaque récréation.

> Chaque parent devra prendre la température de son enfant avant de quitter le domicile. S'il présente une température de plus de 37,8 degrés, il doit rester à la maison et prendre un avis médical. Ne pas oublier de me prévenir afin de mettre en œuvre, si nécessaire, les consignes liées au protocole de santé. En tout état de cause, même si l'enfant ne présente pas de symptômes mais qu'un de ses parents est malade, l'enfant ne pourra pas venir à l'école.

> Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants. Son port est laissé au choix des parents. Il est par contre interdit pour les élèves de maternelle. Les enseignants et le personnel de l'école porteront un masque.

> Chaque enfant devra apporter son paquet de mouchoirs.

> Les locaux seront désinfectés par le personnel en respectant au mieux les consignes du protocole.

➤ **Apprentissages**

Vos enfants ne retrouveront pas « l'école d'avant ». Le protocole sanitaire exige une organisation stricte de leur accueil. La vie scolaire sera organisée autour des gestes barrières.

En classe, le but n'est pas de terminer le programme scolaire.

Les objectifs seront ciblés par les enseignantes afin de privilégier les apprentissages dans le domaine du français et des mathématiques. Les activités réalisées en classes seront globalement les mêmes que celles qui seront transmises aux élèves restant à la maison.

En maternelle, le protocole sanitaire nous demande de retirer l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs (poupées, dînettes, jeux de construction...) et d'éviter le partage du matériel collectif.

Chaque enfant aura une place attribuée au cours de la journée et ne devra plus changer de place dans la journée. Les déplacements en classe ne seront plus possibles car les salles ne permettent pas des couloirs de mobilité respectant les mesures de distanciation d'un mètre. Les élèves resteront donc assis à leur place. Le matériel personnel ne pourra plus être partagé. L'élève n'aura plus accès au matériel collectif.

En maternelle (GS + PS-MS accueillis), chaque enfant amènera sa trousse comprenant : crayons de couleur, stylo, colle, paire de ciseaux...

➤ **Continuité pédagogique :**

Pour les enfants qui restent à la maison, la communication se poursuivra dans la continuité de ce que vous avez pu connaître depuis le début du confinement.

L'enseignante dégagera tous les jours de classe un temps en début d'après-midi, **à partir de 13h30**, pour assurer le lien et la continuité pédagogique auprès des enfants qui restent à la maison.

➤ **Récréations :**

Les heures des récréations seront échelonnées. Les groupes « classe » seront également séparés dans différentes zones.

Il est possible pour les élèves d'apporter un cahier de coloriage de la maison, une corde à sauter, une petite voiture, un livre... à usage strictement INDIVIDUEL.

➤ **Restauration :**

La mairie assure le service de restauration.

Les enfants se rendront à la cantine, accompagnés par le personnel municipal.

Il y aura deux services distincts : les enfants de l'école Jean Monnet déjeuneront à 11h30 ; ceux de l'école St Joseph à 12h30. Une désinfection des locaux sera faite après chaque groupe.

Les locaux seront divisés en différentes zones afin d'éviter les contacts.

Le lavage de mains se fera à l'entrée de la cantine.

Les inscriptions se feront **au jour le jour**.

Les enfants déjeunant à la maison quitteront l'établissement **à 12H00**. Les parents les récupéreront au portail rouge, à l'entrée. Après le repas, les enfants pourront revenir à l'école à partir de 13h15 en passant par la galerie et la salle de motricité en respectant les zones.

➤ **Garderie :**

Les enfants ne seront accueillis qu'au nombre de 15 maximum.

Les inscriptions, suite au questionnaire, ont été considérées. **Aucune inscription supplémentaire n'est désormais possible.**

La garderie du matin et du soir **aura lieu dans la salle de motricité**. Les parents déposeront et récupéreront leurs enfants à la porte de la galerie.

Les enfants seront séparés par zone de classe et devront donc s'occuper individuellement.

Le goûter du soir sera à prévoir par les familles.

Le personnel sera mobilisé pour assurer le nettoyage et la désinfection des locaux, des équipements, les horaires de garderie seront donc réduits :

Matin : de 7h30 à 8h30

Soir : de 16h30 à **18h00**

➤ **Divers :**

- Le voyage scolaire des CM est annulé. L'organisme propose un avoir qui sera réutilisable l'année scolaire prochaine. Nous sommes bien conscients de l'investissement de tous pour financer ce dernier. Nous ne sommes pas en mesure actuellement de savoir si une journée particulière pourrait être organisée pour les CM2.

- Les sacrements de baptême et de 1ère Eucharistie sont reportés. Un courrier a été adressé le 29 avril aux familles concernées.

- Toutes les sorties, interventions, manifestations scolaires sont annulées. (Exemples : piscine, kermesse...)

Merci de prendre un temps avec vos enfants pour leur expliquer la situation : les gestes barrières, le lavage des mains...

*L'organisation est basée sur le **protocole sanitaire** transmis par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, daté du **dimanche 3 mai 2020** (en ligne sur le site de l'école).*

Je ne manquerai pas de revenir vers vous en cas de modifications éventuelles, en fonction de l'évolution de l'épidémie et des nouvelles préconisations gouvernementales.

Ce protocole d'accueil pourra évoluer et un bilan sera réalisé quotidiennement.

Le non-respect de ce celui-ci par les familles ou par les élèves pourra remettre en question l'accueil de l'enfant.

Nous sommes conscients qu'un accueil limité à l'école est très loin de répondre à vos préoccupations de parents mais aussi à vos préoccupations liées à vos obligations professionnelles. Ce protocole ne correspond pas non plus à nos valeurs. Mais notre priorité est très claire : le respect du protocole de santé, la sécurité des enfants et de l'équipe éducative.

*A partir de ces différents éléments, en guise de signature et d'engagement, je vous demande de **compléter le formulaire** via le lien ci-dessous (**pour le samedi 9 mai**).*

<https://forms.gle/dzJVvCtshzrHgkKy6>

L'équipe enseignante et moi-même restons à votre disposition.

Bien cordialement,

Céline FLOCH